



Schéma directeur de l'aménagement numérique : étude de la faisabilité technique et financière en vue d'un déploiement FTTH et/ou Montée en Débit.

Porteur de projet :
Communauté Urbaine d'Arras

Descriptif du projet :
Mise en œuvre d'un schéma d'aménagement numérique

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet :

- La Communauté Urbaine d'Arras s'est dotée d'une infrastructure de télécommunication à Haut Débit appelée Boucle Locale Numérique. Celle-ci a pour vocation la collecte et la desserte du territoire communautaire en haut débit.

Aujourd'hui, la Communauté Urbaine d'Arras ambitionne d'apporter un débit similaire sur l'ensemble de son territoire, offrant ainsi le confort nécessaire aux recherches et aux échanges de près de 93.000 citoyens, favorisant l'accès à tous et aux nouveaux usages des TIC. Afin de préparer et négocier ce déploiement des réseaux FTTH et/ou Montée en Débit sur le territoire, la CUA a décidée réaliser une "étude de piquetage" sorte de schéma directeur sur le vingt quatre Communes membres.

Le principe d'une telle étude est d'analyser la faisabilité technique et financière d'un déploiement FTTH sur un territoire donné, au regard de la typologie de l'urbanisation et des infrastructures existantes sur le territoire (notamment, dans le cas de la CUA, la présence du BUS comme réseau optique structurant). Elle définit également des phases de déploiement progressif, qui correspondent à un échelonnement des coûts d'investissement à la prise.

L'étude de piquetage comme base d'un plan d'actions cohérent et d'une implication de l'action publique l'étude de piquetage peut servir de base à la définition d'un plan d'actions associant les différents acteurs, en se basant sur un compromis public-privé où les intérêts de chacun (objectifs de rentabilité pour l'opérateur, et d'aménagement pour l'acteur public) sont pris en compte.

Le schéma directeur ainsi constitué, invite également les élus à intégrer cette problématique de l'aménagement numérique au sein de politiques plus larges : en voyant en quoi un projet de déploiement FTTH peut servir d'appui à d'autres actions publiques (apport de services à la population, soutien au développement économique et à l'innovation par la mise à disposition de connexions très performantes, ...), mais aussi en comparant le coût d'un tel projet à d'autres chantiers envisagés (aménagement routier par exemple).

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

Enfin, la ligne directrice donnée par le schéma, basée sur un déploiement progressif, permet d'assurer une cohérence aux initiatives de déploiement de réseaux optiques, et aide à une meilleure structuration de l'investissement sur le territoire.

- Objet technique : Le très haut débit va représenter des investissements conséquents pour les acteurs locaux. Il convient donc d'anticiper cette évolution majeure pour la desserte numérique du territoire Communautaire, d'organiser sa mise en œuvre et le cas échéant identifier les sous-ensembles territoriaux concernés par des solutions alternatives transitoires ou de long terme. Une étude de piquetage, est une pré-étude technique et économique pour l'établissement d'un réseau FTTH sur un territoire donné. Ses objectifs sont d'évaluer le coût du déploiement d'un tel réseau pour les différentes poches d'habitat du territoire et de définir un chemin optimal pour couvrir l'ensemble du territoire, de façon progressive et à moindre coût. Sur la base d'une telle étude, la collectivité est en mesure de se doter d'une vision prospective de la couverture très haut débit de son territoire. L'étude de piquetage s'inscrit dans une logique de schéma directeur d'aménagement numérique, participant ainsi à l'établissement d'un dialogue entre les acteurs publics et privés, autour d'une même ligne directrice.

Le schéma directeur ainsi constitué invite également les élus à intégrer cette problématique de l'aménagement numérique au sein de politiques plus larges : en voyant en quoi un projet de déploiement FTTH peut servir d'appui à d'autres actions publiques (apport de services à la population, soutien au développement économique et à l'innovation par la mise à disposition de connexions très performantes, ...), mais aussi en comparant le coût d'un tel projet à d'autres chantiers envisagés (aménagement routier par exemple).

Enfin, la ligne directrice donnée par le schéma, basée sur un déploiement progressif, permet d'assurer une cohérence aux initiatives de déploiement de réseaux optiques, et aide à une meilleure structuration de l'investissement sur le territoire.

- Projet structurant à minima à l'échelle communautaire, s'inscrivant dans le cadre de la réalisation du Schéma Directeur Régional de l'aménagement numérique.
- Les interactions du projet avec les autres trames structurelles de la démarche si elles ont été examinées dans le cadre de l'élaboration du projet.

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

Pour mémoire : positionnement du schéma directeur d'aménagement numérique par rapport aux autres documents stratégiques, ou de développement, ou d'aménagement et de planification.

Echelle	Autres documents d'aménagement et de planification territoriale	Services/usages numériques	Infras numériques/stratégie (cible, organisation)	Infras numériques/opérationnel (réalisation)
Région	<i>Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT)</i>	<i>Stratégie régionale de développement numérique (ou de développement de la société de l'information)</i> <i>plans e-Administration, e-Education, e-Santé, e-Entreprise, etc</i>	Stratégie de cohérence régionale sur l'aménagement numérique	Schéma directeur d'aménagement numérique
	<i>Schéma régional de développement économique (SRDE)</i>			
	<i>Stratégie régionale d'innovation (SRI)</i>			
Département				
Pays Communautaire	SCOT	PLU PLH PDU		
Commune				

- Etudes en cours.

Informations techniques nécessairesÉléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ?
en partie
- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ?
Oui terminé
- le projet est en travaux.

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Projet TIC

Connectivité transports

- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?
NON
- Le lieu du projet est-il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?
NON

Consommation d'espace

- le projet consomme-t-il des espaces agricoles :
NON

Logement

- le projet produit-il des logements ?

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

NON

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

- Polygone géo référencé
- Polygone sur support vectoriel avec localisation
- Description graphique du projet (plan, format digital)
- Description graphique du projet (plan, format papier minimum A4 / A3)

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.